



DEMANDE D'AUTORISATION D'ÉCHAFAUDAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

À faire parvenir au moins 15 jours l'installation de l'échafaudage.
Soyez prévoyant !

Tél. : 01 41 19 83 00
Fax : 01 41 19 83 19
voirie@bois-colombes.com

Merci de retourner ce document dûment complété et signé soit à l'accueil des mairies, soit par fax, ou encore par mail lorsque vous en avez la possibilité (joindre alors le scan du document signé).

■ Le demandeur

Nom : Prénom :

Propriétaire copropriétaire locataire syndic l'entreprise mentionnée ci-dessous

Autre cas : (précisez)

Adresse :

..... Téléphone :

■ L'entreprise chargée de l'installation

Raison sociale : N° RC :

Adresse :

Téléphone : FAX :

■ Caractéristiques de la demande

Nature des travaux nécessitant l'échafaudage (joindre un plan de situation à l'échelle):

Adresse de l'emplacement :

Type d'échafaudage : volant éventail de pied

Longueur : Largeur : à compter de la façade, soit une emprise en

projection au sol de : m²

Nombre de jours : soit du au inclus

**JE SUIS INFORMÉ(E) QUE LE TARIF POUR UN ÉCHAFAUDAGE DE PIED,
VOLANT OU EN ÉVENTAIL EST DE 6€ LE MÈTRE CARRÉ
DE PLANCHER EN PROJECTION AU SOL PAR MOIS.**

L'adresse de facturation des droits de voirie est : celle du demandeur celle notée ci-dessous

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

En cas d'autorisation, je m'engage à :

- respecter les règlements de Police et de voirie en vigueur ainsi que les prescriptions qui me seraient indiquées,
- payer sur simple demande de l'administration, le montant des droits de voirie qui sont établis conformément au tarif en vigueur ainsi que les frais éventuels de remise en état des trottoirs et chaussées.

Bois-Colombes, le Signature du demandeur :

Avis du surveillant de voirie :